



ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 - ETOUVANS – Tél. 03 81 93.63.40

Compte-rendu de Réunion du 11 Décembre 2016 à 9h30

Présents : C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, D. BONGARDEN, J. BÉGUÉ, A. CHOIGNARD, A. GALLIOT, D. LUTTENAUER, J. POULETTE, Y. TOCHOT, J. VALET.

Absents excusés: G. DACOSTA, D. KUDELKA.

Absents: E. BLOND, B. PERROTEY.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Mot du Président
- 2 – Réaménagement du ruisseau « le Bief » de Colombier-Fontaine.
- 3 – Qualité de l'eau des ruisseaux « le Bief et le Rorbe ».
- 4 – Validation des commissions l'AAPPMA
- 5 – Evolution des cartes de pêche.
- 6 – Présentation du nouveau « site internet » de la Société.
- 7 – Date de la prochaine Assemblée Générale.
- 8 - Questions diverses.

1. Le Mot du Président :

Le Président Yves TOCHOT accueille les membres du Comité présents et les remercie de leur présence.

2. Réaménagement du ruisseau « le Bief »:

Suite à la réunion qui s'est tenue en Novembre sur le sujet entre les différents acteurs du projet (Mairie, Agence de l'eau, Fédération, AAPPMA ...), des explications ont été données sur le futur réaménagement du ruisseau de Colombier-Fontaine.

Une question se pose dans un 1^{er} temps : quel est la nature du fond du ruisseau ?

Pour tenter d'y répondre et à la demande de la Fédération de pêche, plusieurs sondages en profondeur ont été opérés par les membres de la Société de pêche de Colombier-Fontaine dans le but de déterminer la composition du lit du ruisseau. Pas de résistance en profondeur jusqu'à env. 1m40, ce qui laisserait à penser que le fond du ruisseau est constitué de couches successives de graviers, marne, sable. Des études plus approfondies seront menées à ce sujet.

Le but final de cette opération étant le reméandrement de ce cours d'eau par la mise en place d'embâcles dans la partie traversant le village, visant à ré oxygéner l'eau pour améliorer le développement des espèces vivants dans ce ruisseau. Les travaux financés en majeure partie par l'agence de l'eau pourraient s'échelonner entre 2018 et 2019. Affaire à suivre.....

3. Qualité de l'eau des ruisseaux « le Bief et le Rorbe ».

Contrairement à ce qu'on pourrait croire en regardant nos beaux ruisseaux, l'eau n'est pas de très bonne qualité. Des études pratiquées par les ingénieurs de la Fédération de Pêche du Doubs le démontrent. L'eau de nos ruisseaux (Bief, Rorbe, Bié de Saint-Maurice-Colombier...) est polluée.

Les sources de pollution proviennent d'abord, en majeure partie, des rejets que génère l'Autoroute, à cela s'ajoute d'autres produits polluants disséminés dans les secteurs environnants et provenant aussi l'agriculture.

Pour info, les habitants de Saint-Maurice-Colombier n'ont jamais vu leur ruisseau autant dégradé par les polluants qu'actuellement. Et les habitants de l'eau dans tout ça ?

Va-t-on pouvoir faire quelque chose un jour pour que les habitants de nos rivières et ruisseaux retrouvent une eau saine et compatible à leur développement naturel ? Un vœu pieux qui risque de mettre du temps pour être exhaussé ?

4. Validation des commissions l'AAPPMA

Après mûres réflexions l'AAPPMA vient de mettre en place des commissions qui auront chacune un rôle et des tâches bien définies.

Celles-ci seront chargées d'étudier et émettre des propositions au Comité, **seul habilité** à régler, par ses délibérations, les affaires courantes de l'AAPPMA.

Un budget sera attribué à chaque commission afin de pouvoir exercer ses fonctions telles que l'alevinage, le développement de nouvelles idées, les travaux de nettoyage etc....

Ci-dessous le tableau des commissions et des membres les composant :

COMMISSIONS	ALEVINAGE	TRAVAUX NETTOYAGE ENVIRONNEMENT POLLUTION	FORMATION RELATIONS FEDERATION RECIPROCITE	DÉVELOPPEMENT IDEEES NOUVELLES	BUDGET SECRETARIAT INFORMATION	GARDERIE RELAI MAIRIE CF
RAPPORTEURS : MEMBRES DE LA COMMISSION	Jean VALET Georges DACOSTA Pierre BIENMULLER Daniel LUTTENAUER Jacques POULETTE	Daniel KUDELKA Claude BAN Alain GALLIOT Eric BLOND Sébastien BATAILLARD Benjamin PERROTEY Julien BARON	Yves TOCHOT Julien BARON Alain CHOIGNARD Denis BONGARDEN Jacques POULETTE	Joel BÉGUÉ Denis BONGARDEN Eric BLOND Julien BARON Yves TOCHOT	Alain CHOIGNARD Jacques POULETTE Alain BONGARDEN Yves TOCHOT Julien BARON	Sébastien BATAILLARD Benjamin PERROTEY Yves TOCHOT Pierre BIENMULLER

5. Évolution des cartes de pêche.

En date du 05 Décembre 2016 (carte de membres actifs)

Type de cartes	2015	2016	écart
Majeure	107	95	- 12
Mineure	13	13	=
Femme	6	9	+ 3
Moins de 12 ans	28	22	- 6
Journalière	24	23	- 1
Hebdomadaire	1	3	+ 2
Nuit	15	10	- 5
URNE	21	14	- 7
EGHO	0	1	+ 1
Total	215	190	

Soit : - 25 cartes de pêche soit – 11,63 %

Après analyse, les causes de cette baisse de cartes ressentie dans plusieurs AAPPMA, sont dûes essentiellement à une saison qui a mal démarrée avec un temps pas toujours propice à la pêche : Saison pluvieuse, orage, hauteur des cours d'eau très fluctuante, impossibilité de pêcher la truite au Doubs, trop d'eau, et ensuite le niveau des cours d'eau très bas qui n'a pas arrangé les choses etc....

Analyse concernant les prises de carte (internet où dépositaire) :

124 cartes prises chez notre dépositaire (magasin EUREKA colombier-Fontaine).
66 cartes prises directement sur internet.

6. Présentation du nouveau « site internet » de la Société.

Il est enfin arrivé !

Aujourd'hui 11 Décembre 2016, après un long travail de recherche d'informations depuis la création de notre société de pêche de Colombier-Fontaine en 1914 ; l'AAPPMA de Colombier-Fontaine vient d'ouvrir son nouveau site internet intitulé : <http://www.aappma-colombier-fontaine.fr/> visible par tous dans le monde entier.

C'est avec beaucoup de courage et de détermination que plusieurs membres du Comité se sont attelés à cette rude tâche qu'est la création d'un site internet.

Mais il faut tout d'abord remercier pour ce travail bien réalisé, qui a reçu les félicitations de tout le Comité de l'AAPPMA, ses concepteurs et développeurs Denis BONGARDEN et son fils Alain sans qui nous n'aurions sans doute pas pu parvenir à cette étape si décisive dans l'avancée de notre Société. Nous devons également remercier le Président Yves Tochot et le Secrétaire Jacques Poulette pour leur implication dans la réussite de ce projet.

Indispensable : c'est le mot qui convient pour nommer cette innovation. Elle nous permettra d'améliorer notre communication. Tous les pêcheurs pourront entrer en contact directement par le biais de ce site à notre actualité et pourquoi pas agrandir le cercle des membres de notre AAPPMA de Colombier-Fontaine.

Augmenter sa visibilité : pour y trouver les informations importantes (cartes de pêche, horaires d'ouvertures, type de carte et bien d'autres renseignements nécessaires aux amis de la nature « les pêcheurs ». Consultable 24h/24 et 7j/7.

Disposer d'un site internet pour notre AAPPMA est un investissement dans le temps qui nous permettra d'augmenter notre notoriété, mais aussi la perspective d'augmenter le nombre de pêcheurs potentiels.

N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet, vous ne serez pas déçus !

7. Date de la prochaine Assemblée Générale.

La prochaine Assemblée Générale de notre AAPPMA aura lieu le Dimanche 22 Janvier 2017. L'ordre du jour vous sera communiqué prochainement sur le site internet de la société.

8. Questions diverses.

Accès à la véloroute pour les pêcheurs:

Une demande d'information a été relancée au niveau de la Fédération pour que ce problème tente d'être solutionné. C'est un sujet purement « politique » et pour faire bouger les choses, une vraie mobilisation entre les AAPPMA concernées et les élus de la Fédération s'impose.

A plusieurs reprises les cadres de la Fédération ont fait le forcing pour régler ses problèmes d'accès, sans résultat.

Une vraie prise de conscience s'impose au niveau des présidents réciprocitaires et des pétitions auprès des pêcheurs. Ceci pourrait faire évoluer les mentalités. Le poids des actions permettrait sans doute d'être écouté et entendu du CA de la Fédération, des instances politiques départementales / régionales et de VNF. Affaire à suivre.....

Poissons Chats :

D'après les informations recueillies auprès des pêcheurs du secteur, il semblerait que ces poissons soient moins présents dans les biefs du canal en particulier ceux de Saint-Maurice-Colombier et Blussans. Merci aux pêcheurs de notre AAPPMA de continuer à remonter l'info.

Nettoyage des abords du ruisseau le « Bief » de Colombier-Fontaine :

L'action menée par les membres du Comité et le nettoyage des abords du ruisseau réalisés cet été portent leurs fruits. Le ruisseau semble reprendre des couleurs avec un courant constant, une belle eau claire et un fond gaillonneux qui s'installe progressivement.

Jean VALET, Sébastien BATAILLARD membre du Comité et Garde Particulier qui sont les sentinelles de ce ruisseau le constatent de jour en jour. Preuve s'il en est que lorsqu'on veut se donner la peine, les résultats sont là.

Etang de Beutal :

Le Maire de Beutal a souhaité rencontrer notre Président Yves TOCHOT et notre Garde Fédéral Thomas POULLEAU pour discuter d'un éventuel « APN » (atelier pêche nature) qu'il souhaiterait voir se développer à l'étang de Beutal.

Rendez-vous est pris pour le vendredi 16 décembre 2016 à 10h30.

Fraye sur notre secteur :

Une fraye importante a été constatée sur notre secteur, en particulier de carpes et de sandres. De bons augures pour les saisons à venir.

Arrêté Préfectoral et horaires de pêche 2017 :

Nous attendons les informations de la Préfecture et de la Fédération pour vous les donner. Elles seront disponibles sur notre site internet dès que nous les aurons reçues.

Fin de la réunion du Comité à 11h 30.

Le Secrétaire
Jacques POULETTE

Le Président
Yves TOCHOT